LIVRET ACCUEIL STAGIAIRE

1 – Présentation

2 – Nos centres

3 – Conditions matérielles

4 – Déroulé d'une formation

5 – Règlement intérieur

6 – Accessibilité

7 – Données personnels et réclamations

3-févr.-26

01.69.20.90.88 - 06.75.69.60.66
commercial@axos-formations.com
www.axos-formations.com

AXOS FORMATIONS

1. Présentation

- Société familiale créée en 1995, spécialisée dans les formations sécurité, réglementaires, métiers et les services en prévention.

- Nous sommes certifiés Qualiopi et audités par DEKRA



Travail en hauteur



Habilitations éléctriques



Sauveteur Secouriste du Travail



Gestes et postures



Opérateurs de chantiers



Chariots



Nacelles



Engins de Travaux Publics



Echafaudage



Incendie



Hygiène



Amiante

1. Présentation

- **Nos formations s'adressent aussi bien aux débutants qu'aux salariés expérimentés .**

- **Nos formateurs viennent directement des métiers de terrain.**

- **Ils maîtrisent:**
 - les contraintes liées à la productivité,
 - les outils, engins et le vocabulaire spécifiques aux métiers,
 - les procédures de travail et de sécurité à respecter.

- **Ils privilégient une pédagogie basée sur la pratique, enrichie par l'usage de photos langages en théorie.**

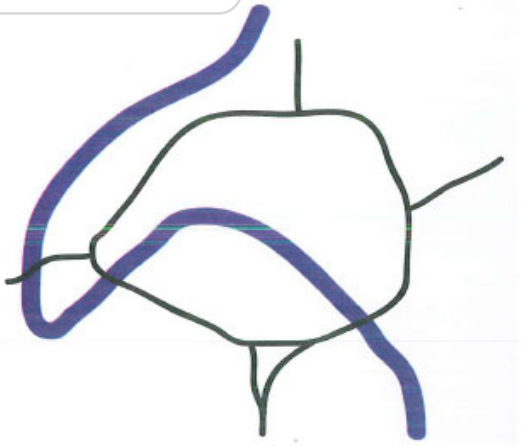
- **Ils ont à cœur de rester informés des évolutions technologiques et des modes opératoires de travail**

2. Lieux de formation

- AXOS propose 3 centres de formation en Ile de France

Aulnay
Z.I Les Mardelles
16 rue Henri Becquerel
93600 AULNAY SOUS BOIS

Paris
23, rue du départ
75014 PARIS



Lancez votre itinéraire dans Google Maps en scannant les QR codes

Wissous
5 rue du Vaulorin
91320 WISSOUS

- Les centres vous accueillent pour les formations tous les jours de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

- Pour toute information administrative contacter le siège à Wissous au 01.69.20.90.88

3. Conditions matériels

- **Pour la R 489 (chariots de manutention autoporté)**



 - Catégorie 1A – Préparateur de commande
 - Catégorie 2B - tracteur
 - Catégories 3 et 5 – frontal, rétract
 - Catégorie 4 – frontal plus de 6 t



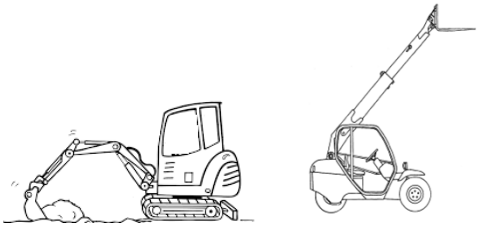
- **Pour la R 485 (Chariots transgerbeur)**
 - Catégorie 1 ≤ à 2,50m
 - Catégorie 2 > 2,50m



- **Pour la R 486A (PEMP)**
 - Catégorie B (Fixe - automotrice giratoi
 - Catégorie A (Fixe – automotrice vertica



- **Pour la R 482 (Engins de chantier)**
 - Nous disposons à 20mn de Paris un terrain TP pouvant accueillir des mini-engins (cat. A) de chantiers et des chariots télescopiques (cat. F).



3. Conditions matériels



- **Pour l'habilitation électrique**
 - Valises pédagogiques SCHNEIDER,
 - Planches électriques avec armoire,
 - Armoire électrique sur le site de
 - EPI divers (gants, tapis, masque…), VAT.



- **Pour les formations SST**
 - Mannequin articulé de 80 kg
 - Mannequins adultes, enfants et bébés d'entraînement
 - Schéma de procédures SST
 - Défibrillateur d'entraînement





- **Pour les formations Incendie**
 - Bac à feu avec allumage à distance, EPI.
 - 3 types d'extincteurs (eau avec additif, poudre et co2) avec 1 extincteur pour 2 stagiaires



- **Pour les formations travail en hauteur et échafaudage**
 - Pour le travail en hauteur, 1 site aménagé avec ligne de vie fixe verticale et horizontale
 - Pour les échafaudages roulants et/ou fixes.
 - EPI

4. Formation type

- **Avant de venir en formation, vous réaliserez une formation e-learning sur ordinateur ou mobile pour vous préparer;**

- **Chaque matin et chaque après-midi, le formateur vous demandera de signer la feuille d'émargement, qui sert à :**
 - prouver votre participation,
 - justifier que vous avez suivi suffisamment de formation pour passer l'examen final.

- **La formation comprendra:**
 - des présentations et explications,
 - des exercices,
 - des échanges sur vos difficultés et réussites.

- **À la fin de la formation, vous passerez une évaluation théorique et pratique;**

- **Votre attestation de réussite ou d'échec sera adressée sous 10 jours à votre employeur;**

- **En cas d'échec, nous proposons un temps de formation complémentaire.**

5. Règlement intérieur

Vous vous engagez et devez respecter les règles de vie …

Le présent règlement s'applique à tous les stagiaires qui acceptent les termes du présent règlement et s'engage à le respecter en signant la feuille d'émargement.

Respecter les horaires de formation



8h00 -12h00 _ 13h00 - 16h00

une pause de 15 mn matin et après-midi

>> En cas d'absence ou de retard, le stagiaire doit avertir le secrétariat d'AXOS au plus tôt au 01.69.20.90.88

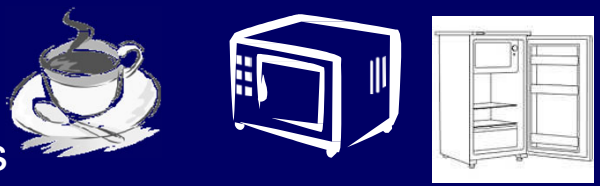
>> Toutes absences injustifiées pourra faire l'objet d'un report des examens finaux du stage

Vous ne devez pas



- Emmener café ou boisson en salle
- Fumer dans l'établissement
- Porter des vêtements flottants
- Utiliser votre téléphone portable en travaillant
- Apporter et consommer des produits illicites

Équipements à votre disposition



Salle de pause
Distributeurs de boissons et friandises
Micro-ondes - Réfrigérateur

Axos décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature, présents dans le centre de formation.

Axos FORMATIONS

5. Règlement intérieur

Faites attention à votre sécurité et notamment …

Circulation et parking





Circulation dans l'entreprise







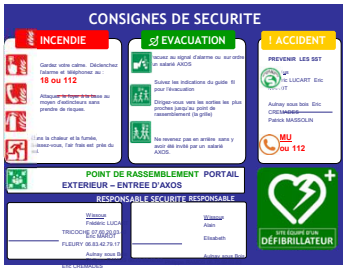
Port des EPI







Consignes de sécurité

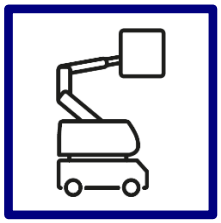




A la grille

Tout accident ou incident doit être signalé au formateur référent.

Matériels et outils à garder en bon état - À utiliser uniquement en présence d'un formateur











- **Tout comportement dangereux ou contraire au règlement peut entraîner l'exclusion du stage**
- **Un entretien préalable avec le responsable de site sera organisé. Le stagiaire pourra se faire assister de la personne de son choix.**
- **A l'issue de l'entretien, l'engagement du stagiaire à respecter les règles de sécurité et à reprendre un comportement correct permettra la poursuite du stage.**

6. Accessibilité



Certaines prestations ne sont pas accessibles



- **Nos centres et nos formations**
 - sont partiellement accessibles aux salariés en situation de handicap
 - La plupart de nos formations sont accessibles aux travailleurs handicapés sous réserve d'une non contre indication médicale par le médecin du travail
 - Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des conditions d'accès à nos formations
- **Notre personnel est formé et, ou sensibilisé aux différentes situations de handicap;**
- **Le matériel proposé dans nos formations est entretenu et connu par le personnel;**
- **Vous pouvez consultez le registre public d'accessibilité sur notre site internet : https://www.axos-formations.com**

7. Vos données personnelles et réclamations

- Vous disposez de la possibilité de faire enregistrer votre certificat CACES, SST … dans votre passeport prévention;

- Conformément à la réglementation Européenne, en vigueur, nous collectons des données à caractère personnel qui font l'objet d'un traitement afin d'établir les dossiers, les attestations et avis après formations;

- Les données sont conservées par AXOS durant toute la durée de validité de l'attestation de formation plus une année;

- Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données;

- De même, dans le cadre de vos formations et évaluations, nous sommes à votre écoute pour toute remarque, réclamation voire plainte;

 – par mail : commercial@axos-formations.com
 – ou courrier : 5 rue du vaulorin 91320 WISSOUS
 en précisant votre demande et vos coordonnées.

BONNE FORMATION !